    

M. François Hollande

Président de la République

Palais de l’Elysée

55 rue du Faubourg St Honoré

75008 Paris

Paris, le 31 juillet 2014

Monsieur le Président,

Depuis des années maintenant, la crise de la presse et des medias est une réalité qui n’a fait que s'aggraver.
Derrière ce constat, une multitude de situations diverses et de responsabilités différentes. S'il n'est pas toujours possible de les identifier, il est plus aisé de constater les dégâts immenses provoqués par la perte du pluralisme, la baisse alarmante de la qualité et de la fiabilité des informations, et, partant, la perte dangereuse de la confiance des citoyennes et citoyens dans leurs médias.

Des solutions existent et si certaines sont souvent faciles à mettre en œuvre, elles demandent un courage politique et démocratique sans faille.

Quand vous étiez candidat à la présidence de la République  vous avez donné des assurances de votre intérêt pour une information de qualité et pris des engagements concrets. Pourtant, les propositions des organisations syndicales qui représentent les journalistes tardent à être mises en œuvre.

Vous, président de la République, garant de la Constitution Française, ne pouvez ignorer que son article 34 est très précis en matière de pluralisme de l'information.

Le temps presse, il devient urgent de mettre en œuvre les moyens concrets de rénovation des médias. Deux pistes en forme de rappel :

* Pour la presse écrite, une réelle transformation des aides à la presse pour qu'elles répondent enfin au but visé lors de leur création.
* Pour l'audiovisuel public, un financement pérenne et suffisant pour assurer correctement ses missions.
* Pour toutes les entreprises de presse : la reconnaissance juridique de l'équipe rédactionnelle qui permettra de remettre cette communauté de journalistes au centre même de leurs objectifs démocratiques.
* Pour tous : une protection des sources au niveau de la loi et de la jurisprudence européennes.

Nous vous appelons, en ce jour anniversaire de l'assassinat du grand homme politique et journaliste que fut Jean Jaurès, à considérer cette situation.

Monsieur le Président, nous :(Syndicat National des Journalistes, SNJ-CGT, CFDT journalistes, SJ-CFDT, Media 2000CFE/CGC et SNJ-FO .....), vous demandons de nous accorder un entretien afin de donner un solennel coup d'envoi aux mesures de rénovation de tout un secteur essentiel à la vie démocratique de tout pays moderne.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, et vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération.

Les secrétaires généraux des organisations de journalistes

PJ : L’ Appel solennel lu devant le Café du Croissant ce 31 juillet 2014.

**Les secrétaires généraux des organisations de journalistes :**

**Syndicat National des Journalistes (SNJ) :** Vincent Lanier

33, rue du Louvre – 75002 PARIS

Tél. : 01 42 36 84 23 – Fax : 01 45 08 80 33

E-mail : snj@snj.fr

**Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT) :** Emmanuel Vire

263, rue de Paris, Case postale 570 – 93514 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

E-mail : snj@cgt.fr

**CFDT-Journalistes :** Gérard Fourgeaud et Isabelle Bordes

47-49 avenue Simon Bolivar

75019 PARIS

Tel. 01 56 41 54 20

E-mail : journalistes@f3c.cfdt.fr

**Syndicat des Journalistes CFTC :** Gilles Pouzin

5, avenue de la Porte de Clichy – 75017 PARIS

Tél. : 01 44 85 38 10 – Fax : 01 44 85 38 89

E-mail : info@journalistescftc.org

**MEDIA 2000 CFE-CGC (Fédération des syndicats regroupant communication, l’audiovisuel, presse et industries polygraphiques) :** Jacques Larose

7, esplanade Henri de France – 75907 PARIS Cedex 15

Tél. : 01 56 22 56 83 – Fax : 01 56 22 37 26

E-mail : jacques.larose@francetv.fr

**Syndicat National des Journalistes Force Ouvrière (SNJ-FO) :** Marie Pottier

60, rue Vergniaud – 75013 PARIS

Tél. : 01 40 78 30 35 6 Fax : 01 40 78 30 29

E-mail : journalistes@fo-com.com